



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Le Premier Ministre

MÉMORANDUM

**A TOUS LES ORDONNATEURS DES INSTITUTIONS DE L'ADMINISTRATION
D'ÉTAT**

Lettre de cadrage du projet de budget 2015-2016

Mesdames, Messieurs,

La conjoncture de la préparation du budget 2015-2016 est assez complexe. Le climat sociopolitique de la période électorale charrie les effets récessifs d'une incertitude latente et le nouveau gouvernement issu des prochaines élections héritera de ce budget. La situation se complique avec le refoulement de plusieurs milliers de migrants de la République Dominicaine, suscitant des pressions additionnelles sur les ressources déjà insuffisantes.

En effet, la contrainte de financement se resserre et la dépréciation de la gourde reflète la persistance des fragilités structurelles. La rectification du budget au mois de mars 2015 a consacré une révision à la baisse des crédits d'investissement subséquente à celle des flux de ressources Petrocaribe de plus de moitié, pendant que le processus de resserrement de la politique monétaire pour faire face à une détérioration du taux de change de la valeur de la gourde limite l'expansion du crédit nécessaire pour stimuler la croissance.

Les indicateurs du premier semestre de l'exercice en cours confirment que la dynamique de croissance est maintenue, mais entre dans un processus de ralentissements. L'inflation repart à la hausse, en atteignant 8.5% (glissement annuel) en septembre 2015 contre 5.3% à la même période de l'exercice précédent.

L'analyse de la croissance montre que sur les quatre dernières années, l'agriculture a eu une croissance positive seulement en 2013, et la croissance du PIB non agricole est plus forte que celle du PIB global. Ce constat reflète les handicaps du secteur qui dépend des aléas du climat et de la pluviométrie. Il en découle que l'indice des prix des produits locaux croît plus vite que celui des produits importés qui est contenu par la baisse des cours internationaux des produits alimentaires et plus largement des produits de base. Il est à craindre qu'un retournement de



Le Premier Ministre

tendance des cours et une accélération de la dépréciation de la gourde ne contribuent à amplifier l'inflation et à détériorer le pouvoir d'achat et les conditions de vie des ménages.

Pourtant des études récentes ont mis en évidence les potentialités de notre secteur agricole et sa grande réserve d'efficacité. Il est impératif de créer les conditions appropriées pour que le secteur agricole puisse remplir son rôle de locomotive pour la stimulation de la croissance économique et de la création d'emplois.

En outre, la construction constitue la branche d'activité la plus dynamique au cours des quatre dernières années, avec une croissance moyenne annuelle de 8% (2011-2014). La reconstruction dans les secteurs des Bâtiments et Travaux Publics (BTP), de l'hôtellerie et de logements est à la base de cette croissance. Le potentiel de croissance serait encore important si des politiques appropriées sont en place.

Au vu des résultats actuels, le taux de croissance pour l'exercice en cours devrait se limiter autour de 2,4% alors qu'il faudrait plus de 3,5% en moyenne pour espérer d'ici à 2030 de se défaire du statut de PMA et tripler cette performance pour se hisser dans la catégorie de pays émergents. Dans ce contexte, il devient crucial pour le Gouvernement de conjuguer les efforts et les ressources pour réduire les déséquilibres et alimenter un processus de croissance durable du Produit Intérieur Brut.

Pour préserver la stabilité macroéconomique maintenue depuis 2005, des mesures drastiques et nécessaires ont été prises non seulement pour maîtriser le niveau des recettes mais aussi rationaliser les dépenses publiques, notamment au niveau du secteur de l'énergie auquel est attribué plus de la moitié du déficit budgétaire en 2013-2014.

Les recettes collectées par les organismes de perception ont atteint 42,8 milliards gourdes au troisième trimestre de l'exercice, soit une hausse de 20% par rapport à la même période de l'année précédente et l'équivalent de 70% de l'objectif de 60,8 milliards de gourdes programmées dans la loi de finances rectificative 2014-2015.

Les efforts pour contrôler le déficit budgétaire se sont soldés par un surplus en base engagement d'environ 4,9 milliards de gourdes. Par contre, un solde négatif en base caisse de 3,4 milliards de gourdes est enregistré sur les trois premiers trimestres de l'exercice en cours, ce qui est imputable notamment aux paiements pour des engagements de l'EDH garantis par le Trésor et au retard dans le décaissement de l'appui budgétaire. Il convient de noter que les dépenses d'investissement qui ont nettement chuté au premier semestre (-40%) ont connu un rebond au



Le Premier Ministre

troisième trimestre, ce qui a permis de contenir la baisse à 26% par rapport à l'exercice fiscal précédent.

En outre, pour faire face à la raréfaction des ressources, il est important de rechercher, de concevoir et de développer des sources alternatives de financement du budget et de la croissance. Il est aussi nécessaire d'utiliser les investissements publics comme leviers au profit de la dynamisation du secteur privé, d'enlever les goulots d'étranglements du cadre légal et réglementaire des affaires et de mobiliser l'épargne nationale pour le développement.

Des orientations pour le budget 2015-20156

L'exercice 2015-2016 représente la troisième année du cadre triennal 2014-2016 qui tablait sur un taux de croissance moyen de 4.5%. Mais, la performance jusqu'alors réalisée est en deçà des attentes pour l'année précédente. Les besoins de financement non comblés, les retards enregistrés dans la mise en œuvre des réformes économiques et des finances publiques sont parmi les principaux facteurs expliquant ce résultat. Il s'avère nécessaire pour le prochain exercice d'accélérer ces réformes en vue d'améliorer la productivité globale de l'économie et l'efficacité de la dépense publique.

Mesdames, Messieurs les Ordonnateurs des institutions de l'Administration d'État,

Vous noterez que les contraintes actuelles ne peuvent se desserrer durablement qu'avec un parti pris pour la relance de la production nationale notamment celle de l'agriculture. Je vous demande de prendre les dispositions pour intégrer la relance de l'Agriculture au cœur des priorités du prochain budget. Elle devra être considérée comme la locomotive de l'économie, un vecteur devant ancrer un processus de croissance durable de l'économie en facilitant la réduction des déséquilibres externes. Elle devra aussi faciliter l'expansion des activités de transformation artisanales et industrielles et l'amélioration rapide de la sécurité alimentaire et des conditions de vie.

A cet effet, une programmation pluriannuelle sera adoptée pour le secteur agricole en mettant l'emphasis sur les infrastructures dont la maîtrise de l'eau, l'accès aux intrants, les technologies post-récolte, le financement et la gestion. Les investissements publics dans ces domaines doivent être assortis de plan de gestion pour l'amortissement et la rémunération du capital investi. Ce cadre doit être intégré, assorti d'objectifs annuels précis avec des indicateurs de résultats mesurables et pertinents par rapport aux effets d'entraînement sur le reste de l'économie. Ce nouveau paradigme devra permettre d'initier la gestion basée sur la performance qui consiste à miser sur une logique de résultats et non de moyens. Ces actions visent à dynamiser les filières



Le Premier Ministre

porteuses de croissance dans les secteurs à fort potentiels de production. Elles intègrent aussi la structuration, la promotion et le développement de Petites et Moyennes Entreprises (PME) dans les filières agricoles.

En accord avec le Plan Stratégique pour le Développement d'Haïti (PSDH) le budget 2015-2016 doit intégrer l'approche d'une croissance équilibrée et articulée autour des pôles. Suivant notre capacité de mobiliser les ressources, le deuxième axe prioritaire du gouvernement est la construction. Des actions seront menées au niveau de l'aménagement des deux plus grandes villes des pôles Nord et de l'Ouest soit les centres villes de Port-au-Prince et du Cap- Haïtien. Cela doit permettre de développer le potentiel de croissance et la résilience aux risques climatiques. Dans ce domaine, trois types d'intervention sont priorisés :

- La construction des ouvrages de drainage qui permettront d'assainir les deux centres villes;
- L'introduction de nouveaux instruments incitatifs pour favoriser le financement et le développement de la chaîne de valeur de la construction notamment le logement;
- L'organisation de la sécurité.

Ainsi, le budget du prochain exercice fiscal table sur les performances macroéconomiques suivantes :

- Une croissance réelle de l'économie 3.6% portée par une croissance du PIB agricole. Une inflation de 7.7% en moyenne annuelle et de 6.0% en fin de période sur la base d'une appréciation de la monnaie locale, d'une légère hausse des prix des produits pétroliers ;
- Un ratio fiscal d'environ 14.3% et la création de 100,000 emplois pour l'exercice fiscale ;
- Des dépenses d'investissements chiffrées à **59.4 milliards de gourdes**, une légère hausse par rapport aux prévisions de l'exercice précédent. Par ailleurs, les dépenses d'investissements financés à partir des ressources Petrocaribe ont connu une baisse de 23%. Toutefois, les réformes en matière de gestion des finances publiques devraient permettre une plus grande efficacité des investissements.

Compte tenu des hypothèses de croissance, d'inflation et de pression fiscale, les recettes courantes en 2015-2016 atteindront **74.06 milliards de gourdes**, soit une hausse de 22% par rapport aux prévisions de l'exercice précédent. L'appui budgétaire externe sera de **3.8 milliards de gourdes**. Tenant compte de la baisse continue des ressources externes, nous avons l'obligation de mobiliser les ressources internes pour répondre aux besoins de



Le Premier Ministre

développement et de réduction de la dépendance. A cet effet, l'Etat s'engage dans un processus de politique de souveraineté budgétaire !

Dans le souci de contenir le déficit budgétaire à 3% du PIB, les dépenses courantes prévues pour l'exercice 2015-2016 seront de l'ordre de **56.6 milliards de gourdes**.

Dans cette perspective, l'action gouvernementale dans le cadre du budget 2015-2016 sera, spécifiquement, orientée pour :

1. Développer l'agriculture comme base de l'expansion de l'économie nationale ;
2. Favoriser le développement de la formation professionnelle et technique et des corps de métiers en fonction des besoins du marché de travail dans les secteurs porteurs ;
3. Organiser l'habitat et les services de base dans les régions à forte potentialité agricole de manière à rendre disponible la main d'œuvre ;
4. Contribuer à élargir et renforcer la base des petites et Moyennes Entreprises (PME) évoluant surtout dans le domaine agricole et dans la construction en leur offrant un accompagnement technique et en leur facilitant l'accès au financement ;
5. Encourager la protection de l'environnement et œuvrer au renforcement de la résilience du pays face aux catastrophes naturelles ;
6. Poursuivre les objectifs de modernisation de la gestion des finances publiques et de la gouvernance économique ;
7. Réduire l'extrême pauvreté par la réalisation des projets susceptibles de générer des revenus et des emplois dans les milieux défavorisés ;
8. Engager des travaux notamment dans les domaines de la sécurisation des droits fonciers, du réseau de transport, de l'électrification du territoire, de l'alimentation en eau, de l'expansion des communications, du maillage numérique, de la gestion des déchets solides en vue de développer les facteurs stratégiques ayant un impact sur la croissance, l'emploi et la compétitivité globale.

Dans cet ordre d'idées, je vous invite, d'une part, à converger vos efforts de manière à lever les contraintes au développement du secteur agricole et de la construction en mettant à profit les liaisons intersectorielles et, d'autre part, à préparer vos propositions de dépenses 2015-2016 sur la base des priorités ci-dessus définies. A cet égard, il convient de réexaminer les moyens dont vous disposez afin d'envisager des possibilités de dégager des économies de crédit qui pourraient être affectées au financement des investissements prioritaires et aux nouvelles mesures que vous serez amenés à proposer.



Le Premier Ministre

Pour parvenir à l'évaluation des résultats de vos actions au regard des objectifs poursuivis, je vous demande de :

1. Définir des indicateurs de performance pertinents par rapport au développement dans vos domaines d'intervention ;
2. Préparer un exposé justifiant les besoins, les objectifs et la logique de l'intervention de votre institution relative à la vision nationale ;
3. Justifier les crédits sollicités tout en indiquant les résultats attendus ;
4. Mentionner les revenus non fiscaux générés par votre institution ;
5. Élaborer une programmation des dépenses des secteurs de manière à faciliter la gestion de trésorerie.

Port-au-Prince, le 10 septembre 2015



Evans PAUL